

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	5 753 000 \$
Virements réglementaires et autres	(2 547 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(979 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(200 000) \$
Récupération d'impôts	260 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	718 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	200 000 \$
Alimentation RRE	(1 513 000) \$
Alimentation Réserve générale	(1 691 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

982 661 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

200 000 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	102 155 \$	0,53 \$	0,53 \$
	Épargne et placement	132 748 \$	0,53 \$	0,53 \$
	Fonds	44 603 \$	0,53 \$	0,53 \$
	Prêts et marges de crédit	212 304 \$	0,53 \$	0,53 \$
	Assurances ³	215 047 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	275 804 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	